

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 janvier 2014**

### **1) Demande de mise à disposition de l'assistance technique du Conseil Général dans les domaines de l'assainissement collectif et non collectif.**

Renouvellement de la précédente convention relative à l'assistance technique en matière d'assainissement collectif et non collectif, venue à échéance.

Le Département assiste la Commune pour le diagnostic des ouvrages d'assainissement collectif, la mise en place, la validation et l'exploitation des résultats du diagnostic.

Il l'assiste également pour la programmation des travaux et l'évaluation de la qualité du service.

En matière d'assainissement non collectif, la mission pourra comprendre l'assistance pour la mise en œuvre des contrôles, l'exploitation des résultats, etc...

La participation de la Commune s'établit pour 2014 à 0.70€/habitant pour l'assainissement collectif et 0.15€/habitant pour l'assainissement non collectif.

Approbation unanime du conseil qui autorise le maire à signer tout document relatif à cette convention.

### **2) Diagnostic des installations d'éclairage public pour la réalisation des travaux de rénovation correspondants.**

Hérault Energies propose de réaliser un diagnostic des installations d'éclairage public de constituer un inventaire technique de l'existant ainsi qu'un inventaire financier; établir un schéma directeur de rénovation en coût global et établir un comparatif des avantages techniques ou financiers au regard de la situation actuelle.

Le coût de ce diagnostic se situe dans une fourchette de 10 à 20€ par point lumineux.

Une aide financière sera apportée aux communes à hauteur de 80% (50% par l'ADEME et 30% par Hérault Energies).

Le conseil, après délibération décide de souscrire à cette proposition, sous réserve qu'elle apporte une valeur ajoutée aux informations déjà disponibles.

### **3) Plate-forme humanitaire et de solidarité de l'Hérault: demande de soutien pour les sinistrés des philippines.**

Cette association Loi 1901, subventionnée par le Département de l'Hérault, sollicite une aide de la commune pour aider les populations philippines touchées par le typhon Haiyan-Yolanda de novembre 2013.

Refus (11 voix contre et 1 voix pour).

### **4) Activités des commissions**

**CCAS** : les colis ont été distribués aux personnes de 80 ans et plus.

**Budget 2013** : exécuté de manière satisfaisante, les dernières écritures sont en cours de passation. Le Compte Administratif est en préparation nouveau est en préparation et sera présenté prochainement

**SIABV** : la vérification de l'état du réseau d'assainissement et son éventuelle remise en état avant la prise en charge par le nouveau syndicat a couté moins cher que prévu.

**Assemblée Générale des anciens combattants** : se tiendra le 25 janvier à Boisseron. Le loto prévu le 19 janvier est annulé.

Le gouter de Noël a eu un très grand succès.

La rencontre sur le thème « Mémoire de Saussinois » a intéressé une audience nombreuse et motivée.

**Repas des aînés** le 1<sup>er</sup> Mars, à la salle des fêtes.

**La Bibliothèque** est maintenant connectée avec la médiathèque de Lunel.

**SIGC** : une usine de potabilité de l'eau brute (Bas Rhône) va être mise en place à Saint-Hilaire de Beauvoir. Le Président actuel ne se représentant pas, le vice-président s'est porté candidat.

**La population** légale de Saussines au 1<sup>er</sup> janvier 2014 s'élève à 959 habitants : le panachage sera donc possible.

### 7) Questions diverses.

Néant

Saussines, le 9 janvier 2014

Le Maire, Henry SARRAZIN